

Bulletin d'informations communales

DINANT

Côté ville... Côté champs





LBO-FINANCES SPRL - FSMA-RIC: 66187 A-CB RUE SAINT-JACQUES 350, 5500 DINANT - T 082/667768

LBO-FINANCES SPRL - FSMA-RY: 66187 A-CB AVENUE SCHLOGEL 108, 5590 CINEY - T: 083/211207

lucien@lbofinances.be



STORES, RIDEAUX, PANNEAUX JAPONAIS SUR-MESURE

Heytens vous propose des SERVICES PERSONNALISÉS pour VOTRE PROJET SUR-MESURE



Conseil déco à domicile



Prêt



Prise de mesures d'échantillons de vos fenêtres









Entretien



HEYTENS DINANT

324 Rue Saint-Jacques - 2 082/22.56.75

EDITORIAL

« C'est le moment d'investir à Dinant »

Bien faire et faire savoir

Chères Dinantaises, Chers Dinantais,

Depuis quelques semaines, de riches contacts ont été établis entre la Ville de Dinant et différentes autorités belges ou internationales.

Il est évident que la conjugaison de l'organisation des commémorations liées au début de la Première Guerre mondiale en 2014, des travaux exceptionnels de la Croisette (et plus largement du réaménagement de la ville) mais aussi de la promotion autour et alentours de Monsieur Sax et ses inventions, donne une image particulièrement positive de la ville de Dinant et attire de nombreux observateurs ; qu'il s'agisse d'investisseurs privés (nous devons vraiment nous en réjouir) mais aussi de la presse ou d'autorités diplomatiques.

Cette année a commencé sur les chapeaux de roue avec l'organisation du Nouvel An chinois pour la première fois à Dinant et dans une ville autre que Bruxelles, en Belgique.

Voici quelques jours, j'ai été reçu par son Excellence M. Qu Xing, Ambassadeur de Chine en Belgique, lequel souhaitait remercier la ville de Dinant pour son accueil et la manière avec laquelle les festivités avaient été organisées en leur donnant à la fois un caractère solennel, mais aussi extrêmement populaire.

L'Ambassadeur de Chine a confirmé que, dorénavant, Dinant figurerait sur l'itinéraire des touristes chinois souhaitant découvrir l'Europe.

Cette nouvelle a également été confirmée par Monsieur le Ministre René Collin, Ministre régional du Tourisme, lors d'un voyage en Chine durant lequel il a, une nouvelle fois, vanté les richesses de la Wallonie.

Dans la foulée, nous avons eu l'honneur de recevoir le Ministre chinois du Tourisme Li Jinzao. Présent en Belgique pour la signature d'accords dans le cadre de l'année 2018 UE-Chine, le Ministre a souhaité visiter la ville de Dinant!

Précédemment, nous recevions son Excellence l'Ambassadeur du Pérou en Belgique ; lequel est venu annoncer qu'il offrait une journée péruvienne le 1er juillet à la ville de Dinant.





de Dinant et contribuent à la bonne santé du tourisme local.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville auront lieu à 14h quelques démonstrations et une saxophoniste péruvienne de talent, voulant impérativement visiter la maison natale d'Adolphe Sax, se produira.

Quelques jours plus tard, ce fut l'Ambassadeur d'Israël et enfin, cette dernière semaine, le Consul Général du Maroc qui sont venus offrir leurs services à la ville de Dinant pour organiser des échanges à caractère touristique.

Concomitamment à ces visites et évènements, notre ville a été très bien représentée par son Bourgmestre et les Quarteniers de la Flamiche, à Coxyde, à l'occasion du 70ème anniversaire du secteur HoReCa.

Les Quarteniers ont dressé une haie d'honneur à Madame Marianne Thyssen, Commissaire européenne belge, qui a promis une visite à Dinant au cours de laquelle nous ferons un bilan de l'ensemble des projets Erasmus et Comenius Regio initiés à Dinant, avec l'ensemble des écoles de la commune.

Tous ces contacts, nationaux ou internationaux, sont enrichissants pour la ville

Il nous faut maintenant espérer que les mêmes effets positifs se génèrent dans d'autres secteurs d'activités, qui vont de l'immobilier à l'entrepreneuriat, etc.

Comme je le répète depuis plusieurs semaines, c'est vraiment le moment d'investir à Dinant, et plus que jamais c'est le moment d'être optimiste pour l'avenir économique et social de notre belle ville.

Richard FOURNAUX, Bourgmestre

LE MINISTRE CHINOIS DU TOURISME EN VISITE À DINANT

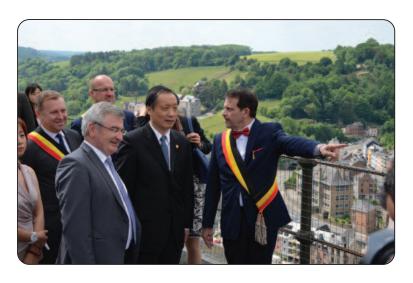
Le Ministre chinois du Tourisme, M. Li Jinzao, était en visite à Dinant ce jeudi 1er juin. Présent en Belgique pour la signature d'accords dans le cadre de l'année 2018 UE-Chine, le Ministre a souhaité, durant son temps libre, visiter Dinant.

Le Ministre wallon du Tourisme, René Collin, ainsi que le Gouverneur de la Province de Namur Denis Mathen avaient fait le déplacement pour l'occasion.

La journée a débuté par une visite de la Citadelle de Dinant, où les délégations belge et chinoise ont échangé sur le développement du tourisme chinois en Belgique, et plus précisément en Wallonie.

Le Ministre a ensuite visité la Collégiale Notre-Dame de Dinant et la Maison de Monsieur Sax, avant d'embarquer sur un bateau pour une croisière sur la Meuse. La délégation chinoise a également pu admirer le saxophone aux couleurs de la Chine sur le pont Charles de Gaulle.

Il s'agissait donc d'un rendez-vous important pour Dinant, dans la continuité du travail effectué pour séduire les touristes chinois.















POELERIE FOYERS - INSERTS TUBAGE CHEMINÉES

Zoning de la Voie Cuivrée 3 5503 SORINNES Tél. 082/22 35 16 - Fax 082/22 35 14

Vous voulez vous former et apprendre un métier...

Formations Apprentissage & Chef d'Entreprise

Métiers de bouche

Boulanger - Pâtissier Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets Gestionnaire de brasseries

Boucher - Charcutier

Construction

Maçon-bétonneur Menuisier - Charpentier Ardoisier - Zingueur Installateur en chauffage central Installateur électricien Décorateur d'intérieur Ventiliste Technicien chauffage

Mécanique

Garagiste-réparateur Technicien diagnostique automobile Réceptionniste de garage Agent commercial en automobile Négociant en véhicules d'occasion Métallier-soudeur Candidat chef atelier

Gestionnaire d'un point de vente

Entrepreneur E-Commerce Gestionnaire d'un salon de coiffure

Guide nature Guide randonnée **Guide touristique** Herboriste

Prestataires de services

Accueillante d'enfants Directrice de maison d'enfants

Informatique

Conseiller technique PC réseau Infographiste

Gestion P.M.E.

Formation accélérée à la gestion

Opérateur de travaux subaquatiques

Métier vert

Entrepreneur de parcs et jardins Maraîcher Bio

Formations Continues

Bâtiment: chauffage, PEB. Soudure, ... Recyclage

Sécurité: Certification VCA, Conseiller en prévention, Brevet secourisme

Soins aux personnes:

Sophrologie, Ecole du dos, Aromathérapie. ...

Esthétisme: Pose d'ongle. coiffure tribale

Brevet Ambulancier TMS

Mécanique Véhicules **Ancêtres**

Formation sur mesure pour les entreprises

> Chèque formation

Formations à la création d'entreprise

Devenir indépendant?

- Pourquoi pas moi?
- Rêve et réalité

Création de gîtes et chambres d'hôtes

Je monte ma boite

- Airbag
- Formation à la carte

Chèque formation à la création d'entreprise







www.dinant.ifapme.be

Centre IFAPME de Dinant

rue Fétis 61 - 5500 Bouvignes Infos: 082 21 35 80 secretariat@cfpmedinant.be

POLICE

Les communes pourront désormais sanctionner certaines infractions pénales

Les cinq communes de la Haute-Meuse, à savoir Anhée, Dinant, Hastière, Onhaye et Yvoir, ont signé le mercredi 17 mai un protocole d'accord avec le Parquet de Namur-Dinant afin que les communes, via le fonctionnaire sanctionnateur provincial, puissent infliger des sanctions administratives pour une série d'infractions mixtes.

L'objectif? Mettre fin à l'impunité et traiter tous les citoyens de la Province de Namur de la même manière. Mettre fin à l'impunité car, faute de moyens humains et financiers, le Parquet classait sans suite toute une série de procès-verbaux dressés par la Police. Et traiter tous les citoyens de la Province de Namur de la même manière car désormais, à l'exception de Gesves, Assesse et Gedinne, toutes les communes de la Province ont signé un protocole d'accord avec le Parquet. En guise d'exemple, jusqu'au 17 mai, un vol à l'étalage était puni à Rochefort mais pas à Dinant. Les communes disposent de plus de moyens pour lutter contre les nuisances.



Concrètement, comment cela s'organise-t-il?

Les cinq communes de la Haute-Meuse ont adapté leur Règlement général de Police, commun, en incluant des sanctions administratives pour ce qu'on appelle les infractions mixtes (voir premier encadré). La loi « SAC » (pour sanctions administratives communales) l'autorise depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Les procès-verbaux rédigés par la Police sont désormais transmis au fonctionnaire sanctionnateur provincial. C'est donc la Province qui instruit les dossiers et délivre les amendes le cas échéant.

Le Règlement général de Police, commun aux cinq communes, indique que les montants maximaux qui peuvent être imposés comme amendes administratives s'élèvent à 350 euros et 175 euros, selon que le contrevenant est majeur ou mineur. La limite d'âge des mineurs à qui une amende peut être délivrée a été abaissée de 16 à 14 ans.

Toutefois, deux mesures alternatives à l'amende peuvent être décidées par le fonctionnaire sanctionnateur :

- La prestation citoyenne, qui consiste à fournir une prestation non rémunérée (maximum 30 heures) au profit de la commune, d'une personne morale de droit public, une fondation ou une ASBL.
- La médiation locale, qui a pour objet, dans une approche pédagogique, de permettre à l'auteur de l'infraction d'indemniser ou réparer le dommage qu'il a provoqué et/ou apaiser le conflit existant entre les deux parties.



Quelles infractions pénales seront désormais sanctionnées par les communes ?

Il s'agit des infractions prévues au code pénal (coups et blessures volontaires, injures, destruction de véhicule, vol simple, graffiti, destruction de tombeau, dégradation de propriétés mobilières et immobilières, destruction de clôture, tapage nocturne, voies de fait, violences légères et port de masque) et des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement, ainsi que des infractions aux dispositions concernant les signaux C3 (accès interdit dans les deux sens à tout conducteur) et F103 (commencement d'une zone piétonne), à condition pour ces dernières d'être constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement ont été reprises dans la liste en tant qu'infractions mixtes car la politique de stationnement est une composante importante de la politique de mobilité communale et urbaine.

Quid des déjections canines et du dépôt sauvage de déchets?

Les incivilités telles que les déjections canines non ramassées en rue et le dépôt sauvage de déchets n'entrent pas dans le cadre de ce protocole d'accord avec le Parquet. Des agents communaux assermentés (non policiers) pouvaient déjà constater ces incivilités et les transmettre au fonctionnaire sanctionnateur provincial, qui inflige les amendes administratives. Cette mesure reste bien entendu en vigueur.

Les infractions reprises dans le protocole d'accord nécessitent elles un procès-verbal dressé par un policier (car elles relèvent du pénal). Procès-verbal qui, comme expliqué ci-avant, sera désormais transmis au fonctionnaire sanctionnateur et plus uniquement au Parquet.

Bientôt les vacances! Quelques conseils de prévention

Pour réduire les risques de cambriolage...

Soyez discrets:

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte
- Annulez les livraisons à domicile : pain, lait, etc.
- Ne mentionnez pas une période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels vers votre GSM ou un autre appareil
- Branchez des lampes sur minuterie aléatoire
- Entretenez la végétation et les pelouses visibles de la rue



- Prévenez vos voisins de confiance de vos absences
- Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets
- N'attirez pas l'attention lors de votre départ
- N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur

Protégez vos biens:

- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables : GSM, matériel vidéo, informatique, etc.
- Placez vos valeurs (argents, bijoux) dans un coffre ou à la banque
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur

Les clés:

- Fermez (à clé) les fenêtres et portes de votre maison, garage et abri de jardin
- Fermez les grilles ou les barrières avec un cadenas
- Ne laissez pas de clé sur les serrures, rangez les clés hors de vue
- Remettez les clés de maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les
- N'indiquez pas vos coordonnées sur votre porte-clés
- Verrouillez les voitures non utilisées
- Cadenassez les deux-roues à un objet fixe : vélo, moto, etc.
- Contrôlez la protection des accès : portes, fenêtres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit
- Rentrez les échelles et les outils de jardin
- Activez votre système d'alarme et rappelez aux personnes de contact la procédure en cas d'alarme



- Avertissez votre centrale d'alarme de votre départ

Durant vos absences prolongées, il vous est loisible de demander la surveillance de votre habitation par un service de police. Des équipes patrouilleront autour de votre bien, de jour comme de nuit et ce dans un timing irrégulier. Les formulaires de demande de surveillance peuvent être obtenus dans tous les bureaux de police ou être téléchargés sur notre site Internet : http://users.skynet.be/hautemeuse/index.htm.

De plus, sachez qu'un service prévention vol est en place au sein de notre zone de police. Les inspecteurs Dominique De Quick, Olivier Posschelle et Stéphane De Soeter, conseillers en prévention vol, sont à votre disposition pour vous aider à sécuriser au mieux votre habitation. Il vous est loisible de prendre un rendez-vous au 082/67.68.31 ou via l'adresse mail : <u>prevention-vol5312@gmail.com</u>. Cette visite en votre domicile est totalement gratuite et sans engagement. Vous recevrez des conseils pertinents pour sécuriser votre habitation.

Par ailleurs, n'oubliez jamais de vérifier la validité de votre police d'assurance contre le vol et l'incendie.

Bernard Dehon Commissaire divisionnaire - Chef de Corps

*sources : SPF Intérieur, Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention, Direction générale de la Sécurité civile)

INSCRIVEZ-VOUS POUR LES JEUX INTERVILLAGES!



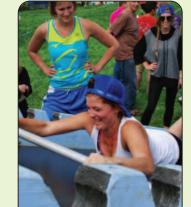
La 10e édition des Jeux Intervillages aura lieu le samedi 15 juillet à partir de 13h, à Lisogne. Le thème 2017 sera en lien avec la future Croisette de Dinant puisque c'est « Le cinéma » qui a été retenu.

Constituez sans tarder votre équipe et rejoignez-nous pour une journée riche en amusement!

Plus d'informations auprès du Service des Sports :

Par téléphone : 082/40.48.53

- Par mail: service.jeunesse@dinant.be









ERASMUS +

LE PROJET D'ÉCHANGE AVEC LES ITALIENS ARRIVÉ À SON TERME

Dans le cadre du Projet Erasmus + coordonné par la Ville de Dinant "Si nous OSions les Sciences", une délégation italienne de la région de l'Ombrie était en visite à Dinant du 8 au 13 mai. La fin de deux années d'intenses collaborations entre Dinantais et Italiens.

Erasmus + est un programme d'échange. Dinantais et Italiens ont déjà partagé divers projets ensemble. SOS Sciences est donc une suite logique de précédents projets Comenius Regio entre la Région d'Ombrie (IT) et la Ville de Dinant (BE).

L'objectif de ce projet Erasmus + "Si nous OSions les Sciences", c'est que les deux communautés partagent de nouvelles idées, éclairées de leurs bonnes pratiques, pour améliorer les compétences des enseignants et des élèves, en sciences, en langues maternelle et étrangères, mais aussi, de façon transversale, en matière de santé, de protection de l'environnement, de développement durable et, par là même d'éducation citoyenne.

Les programmes d'échange ont évolué depuis leur création il y a 30 ans. S'il soutient un peu moins les échanges des plus jeunes, il accentue les expériences visant la formation professionnelle. Autre richesse de l'expérience: l'échange sur les méthodes pédagogiques, sur ce qu'on appelle les bonnes pratiques. Pour certains enfants, qui ont eu la chance de partir en Italie, c'était une excellente motivation pour garder confiance en l'école et parfois une opportunité unique de voyager à l'étranger.

Lors de la visite de la délégation italienne en Belgique, les élèves ont partagé les résultats de leurs travaux au cours de ces deux années. Comment ? Une « réunion virtuelle » a été possible par Skype. Belges et Italiens ont pu échanger et visionner les différentes capsules vidéos réalisées, les reportages photos, etc.

Au préalable, la semaine fut riche en activités : visite de la Citadelle, de la Maison de la Pataphonie, de la Grotte La Merveilleuse, du Parc de Furfooz, soirée au Cercle Astronomique Mosan, etc.

Les partenaires belges du projet sont la Ville de Dinant, notamment via ses écoles communales de Dréhance et Falmignoul, le Centre Culturel, la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan, l'Athénée Royale Adolphe Sax, le Collège Notre-Dame de Bellevue, la CSLG Cousot, le Cercle Astronomique Mosan, les Amis de la Salle Sainte-Anne ainsi que la Maison du Tourisme.





ECOLES COMMUNALES

Aide individualisée à l'école d'Anseremme

Vu le nombre croissant d'enfants en maternelle à l'école communale d'Anseremme, un mi-temps s'est ouvert dans le courant du mois de mars. Mme Aurélie est donc venue renforcer l'équipe pédagogique.

Elle prend en charge de manière individuelle les enfants qui ont besoin de plus de temps pour entrer dans les apprentissages.

Cette aide précieuse permet ainsi à ces élèves d'évoluer davantage à leur rythme et de progresser. Les activités proposées les encouragent également à mieux verbaliser puisqu'ils sont seuls avec l'adulte.

Que du bonheur pour ces bambins et leurs institutrices!



Alexandra Leclère, Directrice des écoles communales d'Anseremme, Neffe et Bouvignes

ECOLES COMMUNALES

« AUX SOURCES

ESSENTIELLES »

Ecole communale maternelle et primaire de

Bouvignes

Une pédagogie fonctionnelle,

active et humaniste

Inspirée de Steiner

www.dinant.be/ecole-de-bouvignes

L'école communale de Bouvignes va s'inspirer de la pédagogie de Steiner

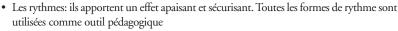
L'école communale de Bouvignes, sections primaire et maternelle, va connaître des changements à la rentrée scolaire 2017-2018. En effet, l'enseignement qui y sera prodigué sera inspiré de la pédagogie de Steiner-Waldorf.

Inspiré, car cette pédagogie ne sera pas appliquée sans nuance.

Il s'agit de donner à l'enfant des limites et des repères clairs et constants, de guider la volonté de l'enfant en créant un environnement sécurisé et structuré. La discipline est créative; pas de punition mais des réparations utiles et concrètes. Le projet sera rythmé par les grands principes suivants:

• Le respect du développement de l'enfant: les acti-

vités sont adaptées au niveau et au rythme de l'enfant



Contact:

Alexandra Leclère

Tél: 082/61.44.08

GSM: 0479/32.78.95

alexandra.leclere@dinant.b

- L'art: le dessin, le chant, la peinture, etc. font partie du quotidien des enfants. Par exemple, une peinture de Picasso (cubisme) servira de point de départ pour apprendre les formes géométriques
- L'expression corporelle: elle développe la confiance en soi, le respect et la connaissance de son corps
- · L'éveil aux sens
- L'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté: la terre, le bac à sable, le jardinage, un jardin sensoriel, des arbres fruitiers, etc.
- Un professeur unique pour l'ensemble des années de maternelle pour rassurer l'enfant
- Donner à l'enfant des limites et des repères; s'adapter au rythme de l'enfant, mais dans un environnement sécurisé et structuré
- Le développement du rapport à l'autre, respect de ses pairs, entraide et écoute
- La valorisation par l'encouragement

Chaque jour est dédié à une activité particulière:

- · Lundi: contes et histoires
- Mardi: arts et gestes graphiques
- Mercredi: rythmique et musique
- Jeudi: activités nature
- Vendredi: éveil sensoriel

Les collations seront préparées par les élèves et les enseignantes, avec des aliments sains. Les enfants prépareront des tisanes et eaux aromatisées afin de les éveiller aux saveurs.

Les friandises sont préservées pour les moments de fête afin d'en garder le sens et la valeur. Le projet complet est à découvrir sur http://www.dinant.be/ecole-de-bouvignes.

Vous pouvez également contacter la Directrice Alexandra Leclère pour de plus amples renseignements :

- Par mail: alexandra.leclere@dinant.be

- Par téléphone : 082/61.44.08

Une année scolaire riche en activités dans les écoles communales de Dréhance et Falmignoul

Le volet culturel a pris une part importante cette année pour ces deux écoles. Citons les différentes visites et collaborations au Centre Culturel Régional de Dinant ; certains ont participé à une animation sur l'exposition « Les Mots Z'en Folie » tandis que d'autres ont décoré une porte dans le cadre du projet « En Portes et Vous », initié par le CCRD. Ces portes ont été exposées lors de l'édition 2016 de « Montmartre », une belle reconnaissance pour ces élèves qui ont dessiné Dinant telle qu'ils la voient aujourd'hui et Dinant telle qu'ils la souhaitent à l'avenir.

Par ailleurs, la lecture d'un livre transformé en bande-dessinée par les élèves dans le cadre du Prix Lansman fera partie d'une exposition itinérante dans les bibliothèques de la province de Namur.

Des activités basées sur le bien-être, la tolérance et la prévention au harcèlement ont été mises sur pied en collaboration avec l'Université de Mons et l'AMO Globul'in. Les deux écoles ont également collaboré avec la section animation de l'Institut technique d'Herbuchenne pour apprendre de nouvelles notions de manière ludique.



Le projet d'échange Erasmus + « Si nous Osions les Sciences » avec la région d'Ombrie en Italie, les écoles secondaires de Bellevue, Cousot ainsi que le degré supérieur de l'Athénée Royal A. Sax s'est avéré un franc-succès, avec des échanges nourris et riches entre les écoles de réseaux différents. Ce projet a bien entendu permis aux élèves d'étoffer leurs connaissances en sciences, mais également de découvrir une culture différente au contact des élèves italiens.

Le projet pour les prochaines années dans ces deux écoles est de développer l'utilisation de l'outil numérique afin de favoriser la différenciation au sein des classes et de créer un Espace Numérique de Travail. Deux projets ont été proposés à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant cette année scolaire, un comité de parents a été créé à l'école de Falmignoul. Il a organisé trois activités : une marche pour Halloween, une vente de gaufres ainsi qu'un trail. Les trois événements ont remporté un franc-succès !

Bénédicte Focant, Directrice des écoles communales de Falmignoul et Dréhance

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Les mois d'avril et mai ont à nouveau été chargés pour les élèves de l'académie. Voici un florilège des activités et prestations :

- Le 19 avril, 90 petits chanteurs âgés de 7 à 17 ans se sont déplacés à Bruxelles, gare du Midi, pour animer une partie du Dîner surréaliste « Utopia » imaginé par Charles Kaisin, designer belge internationalement reconnu. Egalement créateur d'événements les plus fous et dans des endroits les plus inattendus les uns que les autres, Charles Kaisin, ancien élève de l'académie dans l'implantation de Florennes, a gardé un tellement bon souvenir des réalisations auxquelles il avait participé dans son adolescence, qu'il ne voulait que les classes de l'académie de Dinant pour participer à son dînerspectacle. C'est donc dans une bouche de métro inachevée à la gare du Midi que s'est déroulé cet événement exceptionnel! Les enfants en sont revenus la tête dans les étoiles, les yeux pétillants et le cœur plein de souvenirs
- Le 22 avril, l'orchestre d'harmonie était l'invité de la Fanfare de Gives et a livré une excellente prestation très applaudie par un public de connaisseurs
- Le 26 avril, ce sont les pianistes qui ont eu la chance de s'émerveiller devant la perfection de jeu et la musicalité de Lukas Vondracek, 1er lauréat du Concours reine Elisabeth 2016. Cela se passait au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles
- Le 27 avril, les classes de Beauraing participaient au Carrefour des Générations et ont offert une belle après-midi musicale aux personnes âgées de la « Parenthèse »
- Le 29 avril, dès 8h30, l'ensemble de saxophones saluait le départ des participants à la descente de la Meuse en aviron. Belle rencontre entre le sport et la musique!
- Les 6 et 7 mai, le spectacle annuel des classes de danse « C'est ça la France ! » a été salué par un public nombreux et admiratif pour tous ces petits élèves concentrés et appliqués
- Le 9 mai, présence d'un élève de l'académie lors de la cérémonie patriotique au cimetière français de la citadelle. Emilien Bolle a interprété à la trompette la sonnerie du Last Post et les différents hymnes nationaux
- Le 14 mai, l'église d'Anseremme nous ouvrait ses portes pour un concert autour de « Mozart ». Classe de chant d'ensemble, solistes au chant et au tuba, classes de violon et de déclamation ont illustré de manière didactique et aussi humoristique quelques moments forts de la vie de Mozart
- Le 19 mai, le traditionnel concert des Lauréats 2017 se tenait dans la salle de danse. Les différents instrumentistes se sont produit avec l'orchestre à cordes, l'orchestre d'harmonie ou en duo ou trio. Bravo à Florence Casteels, Carole Blaise, Guillaume Vandervorst et Hadrien Dorignaux, pianistes, à Minh-Phuc Lam, violoniste, Youness Ben Hamza, Thibaut Simon et Angèle Bastin, saxophonistes, à Lison Houyoux, flûtiste, à Léa Debroux, clarinettiste et à Nicolas Lombaerd, percussionniste.
- Et enfin, bravo à Lucie Feuillen et à Lucas Fraiture, qui tous deux ont obtenu un 3ème prix dans des concours nationaux : Lucas, élève de René Vanye à l'euphonium, au concours Raymond Micha à Stavelot et Lucie, élève de Roch Durant à la flûte traversière, au concours national « Sonatina » de l'USM (Union des Sociétés de Musique) à Mons. Bravo à tous les deux ainsi qu'à leurs professeurs.



Bienvenue sur notre page Facebook « Académie de musique de Dinant » pour y retrouver de nombreuses photos et vidéos illustrant toutes nos activités.

Attention : le numéro de téléphone de l'Académie a changé. Merci de former le 082/40.48.65 pour nous contacter. Toute l'équipe éducative et administrative de l'académie de musique vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Marie-Claire Houbion - Directrice de l'Académie

COMMÉMORATIONS

Dinant a commémoré le 72° anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale



Des élèves des écoles de l'entité de Dinant, l'Echevine de la Mémoire Margaux Pigneur ainsi que le Bourgmestre Richard Fournaux se sont

exprimés au cimetière français de la citadelle, où des représentants de l'Allemagne et de la France s'étaient déplacés.

Dans son discours, le Bourgmestre Richard Fournaux s'est notamment interrogé : « combien de fois Charles de Gaulle ne s'est-il pas retourné dans sa tombe ces dernières semaines, tant son nom a été utilisé à tort et à travers lors de la campagne présidentielle française ? » Les élèves ont déposé une rose sur plusieurs tombes du cimetière militaire, par respect pour

les soldats morts pour la défense de Dinant.



CULTURE

Centre Culturel Régional de Dinant



Peintures et réalisations philatéliques - Dinant - CCRD - Salles d'Exposition Du Sa 17/06 au Di 08/10/2017

Entrée libre

BELGIË-BELGIQUE

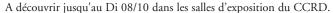
Exposition organisée par le Centre Culturel Régional de Dinant avec la collaboration d'Entre-Meuse-et-Lesse, Antenne Régionale de Natagora.

A découvrir, cet été, au Centre Culturel de Dinant, une exposition consacrée à un artiste de renommée internationale, originaire de la vallée mosane: André Buzin. Aux cimaises, une sélection d'œuvres originales récentes ainsi que des créations témoignant de 30 années de réalisations philatéliques. La nature, son thème de prédi-

lection, est la source d'inspiration de toutes ses œuvres (peintures acryliques, pein-

tures et dessins sépia, gravures, etc.) et des études, croquis préliminaires, mises en couleur de maquettes destinés à devenir des timbres-poste. Ses peintures animalières et ses timbres consacrés à la flore et la faune l'ont rendu célèbre en Belgique comme à l'étranger. Ses créations, desquelles il émane un grand souci de réalisme, sont le fruit d'expériences, d'observations et de situations vécues sur le terrain.

André Buzin est un artiste qui participe activement au combat pour la sauvegarde de notre environnement, en soutenant des associations de protection de la nature et du monde animal reconnues (parmi lesquelles Natagora). Les fonds récoltés lors d'actions où il s'est volontairement impliqué ont permis de concrétiser des initiatives efficaces de conservation et de protection de la nature, tel l'achat de réserves naturelles en Belgique.



- > Du Sa 17|06 au Di 27|08|2017
 - Du Ma au Di 14h00 > 18h00 Fermé le Lu
- > Du Lu 28|08 au Di 08|10|2017
 - Du Lu au Ve 8h30 > 12h00 et 13h00 > 17h00
 - Les Sa et Di 14h00 > 18h00
- > Visites commentées gratuites pour les groupes scolaires en septembre: sur réservation au CCRD
- ➤ André Buzin sera présent à l'exposition le Sa 24 et Di 25/06/2017
- ➤ Ouverture le Di 24/09 dès 10h (dans le cadre de Montmartre 2017)

ECLATS D'INS'TEMPS : présentation de la Saison 2017-2018

Se promener sur les bords du monde pour le photographier à main levée, le prendre sur le vif, pour saisir ses multiples reflets, capturer ses éclats de voix, de joie, de rire, de colère, de révolte, de chaos, d'espoir, de rêve, de lumière, de vie, juste avant qu'il ne change. Et pour qu'il change, ébranler la constance, mettre en lumière l'éphémère, le transitoire, attester d'un passage, d'une traversée, d'un voyage.

21 instantanés pour cueillir des Eclats d'Ins'temps, loin des clichés et des flashes. Inutile de prendre la pose, juste prendre le temps de se regarder dans le miroir tendu par des artistes et des œuvres qui renvoient des reflets tour à tour lucides, malicieux, railleurs, caustiques, déroutants, tou-



chants, bienveillants, solidaires... Souriez, vous êtes sur la photo!

La nouvelle saison sera présentée au public, lors d'une soirée organisée avec la complicité d'artistes programmés en 2017-2018, le mardi 05 septembre 2017 à 20h00, à la Salle Bayard. Invitation cordiale à toutes et à tous. Réservation souhaitée.

Pour les abonnements, la billetterie sera accessible à partir du vendredi 18 aout 2017 à 8h30. Les places du jour seront mises en vente à partir du mercredi 13 septembre 2017 à 8h30. Envoi de la programmation 2017-2018 sur simple demande au CCRD ou à consulter dès à présent sur: http://www.dinant.be/culture/centre-culturel/saison-2017-2018.





Voyages en Pataphonie

Du Lu 03/07 au Ve 01/09, la Maison de la Pataphonie adopte son horaire d'été pour offrir quotidiennement deux voyages en Pataphonie, ce pays imaginaire où tout est musique et d'où l'on sort avec l'œil pétillant, les oreilles aux aguets et l'envie patamusicale. Embarquement tous les jours (sauf le samedi) à 14h00 et 16h00, au terminal de la Rue en Rhée.

Réservation conseillée au CCRD (082/21.39.39.). Pour tous, à partir de 6 ans.



Centre Culturel Régional de Dinant: 082/21.39.39. - info@ccrd.be - www.dinant.be/culture

DES NOUVELLES DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL





Le 4 mai, ValléeCo, le club des entrepreneurs de la Haute-Meuse, organisait un rallye d'entreprises. Plus de 30 personnes ont ainsi pu découvrir 3 entreprises anhétoises bien connues : Molignée Composites, Mécasoft et Sobemo. Un repas paëlla a clôturé cette soirée instructive et enrichissante. Après plus d'un an d'existence ValléeCo ne cesse d'évoluer. De bon augure pour l'avenir!



Le 9 mai, l'ADL organisait une rencontre inter-ADL Namur-Luxembourg. L'occasion d'échanger des bonnes pratiques avec d'autres communes et de présenter les projets dinantais.

En collaboration avec la section élagage du CFPME de Bouvignes et le Service Environnement de la Ville de Dinant, l'ADL travaille sur un projet de réhabilitation du Bois du Casino. Celui-ci, véritable



poumon vert de notre centre-ville, permet aux piétons de joindre rapidement le haut de la ville et inversement. Un travail d'abattage de sécurité a eu lieu ces dernières semaines. Il été réalisé par les stagiaires de Monsieur Pochet. Merci à eux !

Ils ont entrepris



Tattoo&moi - tatouage - piercing prêt-à-porter dame et enfant Avenue des combattants, 6 5500 Dinant -0470/50.95.87



Tatoo&moi



Méli-Mélo-librairie-papeterie Square Brigade Piron, 1 5500 Dinant - 0498/91.46.91 mag.comm@yahoo.be



Librairie / Papeterie de la Gare Dinant



Sans prétention-brasserie Rue Grande, 113 - 5500 Dinant 0471/57.94.58 sanspretention.dinant@gmail.com



Sans Prétention



Coiffure Marie D-coiffure homme-dame-enfant Rue Grande 122 - 5500 Dinant 0478/70.78.84 mariedelhaye25@hotmail.com



Coiffure Marie Delhaye



Chez Dan-snack Avenue Winston Churchill, 27 -5500 Dinant - 0473/59.24.47



Chez Dan



Stay Connected – télécom : achat-vente-réparation
Rue Grande,137 – 5500 Dinant
0487/39.65.68
info@stay.connected.center be

<u>info@stayconnectedcenter.be</u> <u>www.stayconnectedcenter.be</u>



Stay Connected Center



Couques de Dinant – V.Collard – produits régionaux

Avenue Winston Churchill, 2 – 5500 Dinant - 082/22.64.07 couquesdedinant@caramail.com



Couques de Dinant V. Collard 1774 sprl



La Charmante Boutique – tenues et lingerie sexy

Rue Grande, 100 – 5500 Dinant 0495/71.71.69

lacharmanteboutique9@gmail.com www.lacharmanteboutique.be



La charmante boutique

Confiance, disponibilité, écoute



Pour encore mieux vous servir, nous avons déménagé et agrandi l'équipe. Des professionnels à votre service.

COPASS SPRL
CBC ASSURANCES
Rue Adolphe Sax 79

5500 Dincmt
T.: 082/22.47.94
M.: 0496/28.90.95
FSMA 106210A
Agent lié de CBC Assurances



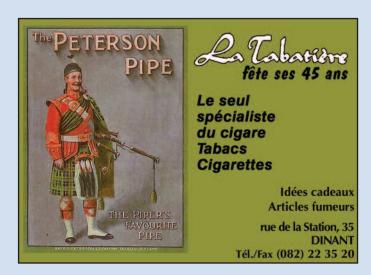
www.cbc.be Société du groupe KBC













LA MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN

Exposition temporaire: Couques en stock

Pendant les vacances d'été, ne manquez pas de visiter l'exposition temporaire « Couques en stock » à la Maison du patrimoine médiéval mosan. C'est l'occasion de goûter, de déguster et de découvrir le patrimoine local et régional et de le partager avec vos amis. Soyez les ambassadeurs de votre région auprès de vos hôtes.

Depuis 2015, la Maison du patrimoine médiéval mosan est dépositaire d'une série de moules à couques appartenant à la famille Gigot-Devigne. Cette exposition est l'occasion de mettre en valeur cette friandise indissociable de la Ville de Dinant. A partir d'un atelier, la MPMM remonte le temps pour raconter les origines plus ou moins lointaines et controversées de la couque. Quelle en est la recette ? Comment la fabrique-t-on ? Qui crée les moules ? Comment sont-ils réalisés ? Quels sont les modèles de couques les plus originaux ? Qui sont les familles de couquiers ? Autant de questions qui trouvent réponses dans cette exposition.

Cette exposition est accompagnée d'une publication richement illustrée (Cahiers de la MPMM n° 11). Michel Coleau y livre les résultats de son expertise iconographique d'environ 950 moules à couques. C'est l'un des apports majeurs de cette monographie. Il a porté le projet rédactionnel avec Axel Tixhon, Isabelle Parmentier et Pascal Saint-Amand.

N'hésitez pas à réserver une visite guidée de l'exposition. Il est également possible de combiner cette visite avec celle de l'atelier Jacobs à Dinant. Renseignements pratiques : Accessible au public du 1er avril au 5 novembre 2017 - Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10h à 18h - www.mpmm.be

Activité estivale

10 août 2017 : En compagnie d'une conteuse et d'une historienne venez découvrir l'ancienne cité médiévale de Bouvignes en parcourant ses ruelles pittoresques à la lueur des flambeaux. Tarif :

4,00 €/adulte et 2,00 €/enfant (> 6 ans) Rendez-vous à 20h30 à la MPMM

Réservation obligatoire auprès de la MPMM. Maximum 30 personnes pour cette activité.

Maison du patrimoine médiéval mosan Place du Bailliage 16 à 5500 Bouvignes 082/22 36 16 <u>info@mpmm.be</u> <u>www.mpmm.be</u>

Visites du dimanche

Outre l'entrée gratuite de la MPMM, le premier dimanche du mois, la MPMM vous propose des visites commentées gratuites. Rendez-vous au musée à 15h00.

2 juillet 2017 : exceptionnellement, visite guidée en néerlandais de la MPMM ;

6 août 2017 : visite guidée de l'église Saint-Lambert à Bouvignes

Les stages de la MPMM

Du 24 au 28 juillet et du 7 au 11 août 2017

« Côté ville, côté champ »

Marchand, artisan, bourgeois en Ville... Seigneur, agriculteur, éleveur à la Campagne... Au Moyen Age, comment vivent-ils ? Se côtoient-ils ? Quels sont les liens qui les unissent ?

Pendant une semaine, les enfants vont découvrir la société médiévale et ses multiples activités.

Ce stage est destiné aux enfants de 7 à 12 ans.

Durée de l'activité : de 9h30 à 16h30

Garderie payante le matin à partir de 8h30 et le soir jusqu'à 17h30 (1,00 \in /h)

Tarif : 70,00 € (réduction pour le 2e enfant d'une même famille)

Date limite d'inscription : un mois avant le début du stage



Stage en collaboration avec la MPMM

Du 10 au 14 juillet 2017

« Châteaux d'hier et chercheurs d'aujourd'hui »

Le mouvement de jeunesse archéolo-j et la Maison du patrimoine médiéval mosan se sont associés pour proposer, aux enfants de 10 et 11 ans, un stage en internat

Celui-ci se déroule à Barcy. Des ateliers, jeux et autres « anim'actions » sont proposés tout au long de la semaine. Truelle en main et initiés par des archéologues, les enfants mèneront l'enquête à Haltinne pour retrouver le village médiéval disparu.

Renseignements et inscriptions: archéolo-j - 081/61 10 73 ou info@archeolo-j.be

Claire-Marie Vandermensbrugghe Directrice-Conservatrice Daniel Van Basten Président

ENVIRONNEMENT

Une cigogne à Dinant : étonnant ?

Un habitant de Dinant a eu la chance, fin février, d'apercevoir une cigogne posée dans un champ situé à hauteur de Foqueux. Etonnant ?

Oui... et non. Il n'est pas rare d'apercevoir des cigognes en Belgique lors du voyage de migration « aller » de ces grands oiseaux, en juillet et en août. Les cigognes viennent généralement du Nord et de l'Ouest de l'Europe et rejoignent

l'Afrique pour y vivre l'hiver sous un climat plus favorable.

Par contre, il est beaucoup plus rare de les voir lors de la migration retour, synonyme de retour du printemps. Et si on les voit se poser dans les champs, c'est pour y chercher du repos et de la



Photo: L. Finfe

Il faut savoir qu'énormément d'animaux effectuent des migrations que ce soit pour des motifs de climat, de nourriture, de reproduction.... Citons bien sûr les oiseaux (comme les très médiatiques hirondelles ou grues), mais aussi les papillons, les poissons, etc.

Si vous voulez en savoir plus sur les espèces vues à Dinant, n'hésitez pas à consulter le site Internet www.observations.be de l'ASBL Natagora. Le site http://www.trektellen.nl/ indique lui toutes les cartes de migration et tous les parcours en direct, sur base d'une communauté de milliers d'observateurs.

Papiers et cartons : bien présentés = bien collectés !

Afin de faciliter le travail des collecteurs du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) tout en préservant leur santé, de permettre le dégagement rapide des déchets des trottoirs et d'assurer un tri de qualité, quelques règles élémentaires sont à respecter.

Le conditionnement de vos papiers-cartons: Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac. Ils doivent être dépliés, ficelés ou glissés dans une boite en carton résistante et fermée.

N'utilisez pas de bandes adhésives pour fermer les caisses ou relier les cartons. N'utilisez pas de contenant (sacs, bâches,...) en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.

Jours de collecte : Veillez à respecter le jour de collecte des papiers-cartons. Pour rappel, les dates des collecte se trouvent dans le calendrier sur <u>www.bepenvironnement.be</u>.

Horaire de dépôt : Sortez vos déchets avant 6h le matin du jour de la collecte, ou la veille après 18h.

Lieu de dépôt : Faites en sorte que vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles en bord de voiries et évitez de les déposer dans la rigole quand il pleut. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets en début de chantier.

Pas de déchets coupants!: Il est interdit de glisser des déchets de verre dans les papiers-cartons. En plus d'être dangereux pour les collecteurs, ils ne sont pas acceptés dans les papiers-cartons!

Poids maximum ? : Pour la santé des collecteurs, le poids maximum des papiers-cartons ne peut pas dépasser 15 kilos.

Bien triés = bien collectés!

Si des erreurs de tri se sont glissées dans vos papiers-cartons, une main rouge sera apposée dessus. Dans ce cas, reprenez-les et présentez-les à nouveau de manière conforme lors de la prochaine collecte. Attention : les sacs, films plastiques, emballage en plastique et en frigolite ne sont pas repris dans les papiers-cartons.

C'est le printemps... sans pesticides!

Le Printemps sans pesticides est une manifestation visant à informer des effets de l'utilisation des pesticides et à montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides.

Que sont les pesticides? Les pesticides sont tantôt présentés comme des incontournables dans la gestion de nos espaces verts tantôt comme dangereux pour la santé. Faire la différence entre une information exacte et une légende n'est pas toujours facile.

« Pest » en anglais désigne un organisme nuisible, le suffixe « cide », qui vient du latin, veut dire tuer. Ce terme générique est employé pour désigner des produits chimiques ayant la capacité de tuer des organismes vivants considérés indésirables. On répertorie parmi les pesticides, les herbicides pour se débarrasser de certaines plantes, les insecticides pour tuer les insectes, les fongicides pour lutter contre certains champignons, etc.

Existe-t-il des alternatives? Herbicides, insecticides, fongicides... Comme expliqué plus haut, ces produits phytosanitaires ne sont pas sans danger. Ils peuvent provoquer irritations, vomissements, pertes de conscience, oedèmes pulmonaires, cancers, diminution de fertilité... Pour un jardin plus vert, des alternatives existent.

Tout d'abord, quelques règles de base pour un jardin sans pesticides :

- Accepter la nature
- Favoriser les prédateurs naturels
- Mettre la bonne plante au bon endroit
- Nourrir la terre
- Retrouvez ces conseils en détails sur la page "Réduire l'usage de produits dangereux au jardin" Vous trouverez des conseils sur le site d'Adalia, association promouvant le jardinage sans pesticides.

Pas convaincus? Pourtant, les risques liés à l'utilisation des pesticides sont bien réels.

A commencer par les risques pour votre santé. Nous sommes tous exposés à ces produits chimiques. Ces produits peuvent entrer en contact avec notre organisme par la peau, les yeux, par inhalation, par ingestion. Même si nous n'en utilisons pas, des résidus de pesticides subsistent sur les fruits, les légumes et dans l'eau potable que nous consommons à des doses infimes.

Les risques pour l'environnement sont également importants. Les pesticides sont composés des produits chimiques introduits volontairement dans l'environnement avec pour objectif de supprimer des organismes vivants « nuisibles ». De plus, ces organismes ciblés ne sont pas les seules victimes car les matières actives employées ne sont que rarement spécifiques et affectent la faune et la flore non ciblée. La répétition des traitements conduit à une perte de la biodiversité. De nombreux pesticides ne sont pas facilement dégradés et persistent dans le sol. Ils peuvent percoler dans les nappes phréatiques pour contaminer les sources d'eau potable. Selon leurs propriétés chimiques, ils pénètrent dans l'organisme, s'accumulent dans la chaîne alimentaire et influent au final sur la santé humaine.

Concours: Dessine ton papa au jardin!

BEP Environnement organise un concours pour les plus jeunes : les enfants jusque 10 ans sont invités à dessiner leur Papa au jardin et à nous envoyer leur dessin par mail à environnement@bep.be ou par courrier postal : BEP Environnement – Route de la Lache 4 – 5150 Floreffe avant le 15 mai 2017. Les gagnants recevront un cadeau « jardin nature » à offrir à leur Papa pour la fête des pères !



La publicité visant la commercialisation d'espèces animales mieux encadrée

Le Parlement wallon a adopté le projet de décret du Ministre wallon de l'Environnement et du Bien-être animal Carlo Di Antonio, relatif à la publicité visant la commercialisation d'espèces animales.

Le but poursuivi par le Ministre Di Antonio est d'encadrer davantage cette publicité en Wallonie afin de lutter contre les acquisitions impulsives d'animaux, qui se soldent dans la plupart des cas par un abandon.

Chaque année, plus de 30.000 chats sont ainsi abandonnés dans les refuges belges, entrainant également de nombreuses euthanasies au sein des refuges, faute de places disponibles. C'est aussi le cas à Dinant où la problématique des chats abandonnés est criante.

Depuis le 1er avril 2017, la publicité traitant de la commercialisation de toute espèce animale ne peut plus se faire qu'à travers <u>une revue spécialisée</u> ou un site internet spécialisé, tel que défini dans le décret. L'interdiction s'applique à tous les autres supports : journaux, toutes-boîtes, magazines, sites internet généralistes, réseaux sociaux, valves dans les lieux publics, etc.

En d'autres termes, il sera toujours possible pour un particulier de vendre ou de donner un animal, mais par le biais de sites internet spécialisés et revues spécialisées. En cas de non-respect de cette nouvelle réglementation, une amende administrative pourra être infligée par le Fonctionnaire sanctionnateur wallon.

Margaux Pigneur, Echevine du bien-être animal

Avis d'enquête publique

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 23 mars 2017, a approuvé l'avant-projet de modification du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) de la Lesse et a exempté les modifications proposées d'une évaluation d'une étude d'incidences sur l'environnement.

Conformément à l'article R.288. § 4 du livre II du Code de l'environnement-Code de l'eau et à l'article 43 §§ 2 et 3 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, une enquête publique est organisée entre autres dans les communes de **Houyet, Rochefort, Beauraing, Bièvre et Dinant** aux fins de consultation par le public du projet de modification au PASH dont la carte modificative définie par la Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE) est consultable sur le site www.spge.be.

L'enquête publique a une durée de 45 jours et se déroulera du 19/06/2017 au 03/08/2017. Les citoyens des communes précitées sont invités à prendre connaissance du dossier et à donner leur avis. Ce dossier peut être consulté auprès du service de l'urbanisme-environnement de **chaque commune précitée** tous les jours ouvrables. Durant l'enquête publique, les intéressés peuvent, jusqu'au 03/08/2017 exprimer leurs observations et leurs réclamations par écrit, soit : par courrier ordinaire daté et signé à adresser au Collège communal de chaque commune précitée - par courrier électronique identifié et daté.

LES BAIGNOIRES

Le 15 août à Dinant ? La Régate internationale de Baignoires de Dinant, LE rendez-vous des célébrités !

Qui, que, quoi ? La régate de baignoires est une manifestation folklorico-sportive, organisée par l'ASBL **Sax Commerce** (association de commerçants de la rue Adolphe Sax), qui consiste en un défilé nautique d' « OFNI » (objet flottant non identifié).



L'amusement, les rires et

le fair-play des régatiers et du public sont toujours de rigueur sans jamais oublier le plus important : **la sécurité**.

La régate de baignoires est totalement **gratuite**, aussi bien pour les spectateurs que pour les participants. Le règlement est on ne peut plus simple : l'embarcation doit contenir une baignoire qui touche le niveau de l'eau et ne peut être mue que par les forces humaines et ou éoliennes.

Quel thème ? Afin d'alimenter l'imagination des participants, le comité organisateur choisit chaque année un thème pour la régate. Cette année, les organisateurs ont choisi : "Les célébrités dinantaises d'hier et d'aujourd'hui".

Les régatiers sont récompensés, comme il se doit, pour le respect du thème, la beauté, l'originalité, l'actualité ou la représentativité de la ville de leur embarcation par des lots d'une valeur totale de plus de 12.000 euros.

Où? La régate se déroule sur la Meuse, dans le cadre unique qu'offre notre belle ville de Dinant, sur une longueur d'un kilomètre et est suivie par un nombreux public familial massé sur les bords du fleuve et le pont Charles de Gaulle. Ce sont en moyenne plus de 15 000 personnes qui assistent à la régate.

Cette année encore, les organisateurs recommandent, en raison des travaux, pour plus

de confort et de sécurité de suivre la régate depuis les berges de la rive gauche de la Meuse.

Au programme:

- 6h00 : Brocante (info et réservations Mr Pesesse 0478 88 45 45)
- Animations musicales durant l'aprèsmidi Place Reine Astrid, Place Collard et Place Patenier
- Animations itinérantes
- 13h30 : homologation des embarcations (derrière l'hôtel IBIS)
- 16h30 : départ de la 35e Régate internationale de Baignoires
- 19h00 : remise des prix Place Reine Astrid
- Animation musicale

Organisateurs: asbl Sax Commerce

Rue des Orfèvres 13 - 5500 DINANT - <u>info@lesbaignoires.be</u> <u>www.lesbaignoires.be</u> - <u>www.facebook.com/dinant15aout</u>

Participer à la régate ? C'est gratuit ! Equipe sportive, entreprise, mouvement de jeunesse, association, ... Tout le monde est le bienvenu!

Règlement sur <u>www.lesbaignoires.be</u>

Info: Julien Dolhet 0479 27 91 25 – julien@lesbaignoires.be

Comme chaque année, l'asbl Sax Commerce organise une brocante sur les deux rives de la Meuse. <u>Info et réservation</u>: Mr Pesesse 0478 88 88 45



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseillère en communication, Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer. 0498 / 883 895











SPORTS

Le Trophée du Mérite Sportif 2016 attribué à Rudy Demoulin

La cérémonie du Mérite Sportif Dinantais s'est déroulée le vendredi 12 mai en la salle « Bayard » du Centre culturel.

Durant cette soirée, les équipes et les sportifs champions dans leur catégorie ont été mis à l'honneur par l'Echevin des Sports, Monsieur Christophe Tumerelle.

Celui-ci a également remis, au nom de la Ville de Dinant, un brevet de reconnaissance sportive à Ernest Pire pour son investissement à la cause du sport dinantais (tournoi de volleyball).

La Commission d'attribution du Mérite Sportif de notre ville a quant à elle remis :

Un brevet de reconnaissance Sportive à Michel Bertock (escrime)
 Membre, à l'époque, du Cercle d'Escrime Dinantais avec Maître Paul Guillaume.

1956 : Champion de Belgique par équipe scolaire fleuret. 1958 : Champion de Belgique individuel junior épée.

1959 : Champion de Belgique par équipe sénior épée.



Oscar Geudvert (escrime) - Or Club du RCN Meuse et Lesse (kayak) - Or Laurine Tasiaux (gymnastique sportive) - Argent





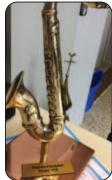
Rudy Demoulin (grappling) – Or Club ABC Gym (gymnastique sportive) – Argent Club Dinant Moto Club (moto-cross/enduro) - Bronze











 Un Trophée d'exception à Maxime Richard. Ce dernier étant retenu à l'étranger avec l'équipe nationale de kayak, c'est son frère Jérôme qui a enlevé le prix.

> Christophe Tumerelle Echevin des Sports

Plein succès pour le stage de Pâques du Bayard TC Dinant

La seconde semaine des vacances de Pâques, une quinzaine d'enfants, âgés de 4 à 14 ans, ont goûté aux joies du tennis en particulier, et du sport en général.

Encadrés par quatre moniteurs chevronnés, ils ont été initiés ou, selon leur âge et leur niveau, se sont perfectionnés aux fondamentaux du tennis : coup droit, revers, volée, service et smash. Ils ont également pu se mesurer amicalement au saut en hauteur et au saut en longueur, au lancer du poids, du disque et du javelot, au base-ball, au football et à la course relais.

Une semaine au grand air qui a tenu toutes ses promesses et de bon augure pour les stages d'été, qui se dérouleront du 10 au 14 juillet et du 21 au 25 août (Infos et inscriptions : Isabelle Montulet, 0478/236663).

Isabelle Montulet Responsable Ecole de Tennis Julian Clarenne Président du Bayard TC Dinant





DINANT MOTORS

Rue Fétis 53, 5500 Dinant, Tél. 082 22 30 26





JOUR ET NUIT Funérailles

Robert MATHOT

Incinération

Monuments en granit et en pierre bleue Caveaux préfabriqués - Menuiserie

Funérarium DINANT - 082 66 63 68 rue Caussin, 4 - Anseremme

Funérarium **CELLES-HOUYET**

082 66 63 68 rue Saint-Hadelin 33

MAGASIN Funérarium

CINEY

083 21 32 34 rue des Capucins, 14





JUMELAGE

Le Collège des Cordeliers en visite dans la cité des Copères

Récemment, une cinquantaine d'élèves du Collège des Cordeliers de Dinan-sur-Rance, et leurs professeurs, ont profité d'un séjour à Amsterdam et Bruges pour faire une étape de deux jours à Dinant.

A leur arrivée, les amis bretons ont été accueillis par le Comité de Jumelage dinantais qui leur avait concocté un « programme découverte » de la ville et ses curiosités : la Citadelle dont le panorama les a laissés sans voix, tout comme les saxophones dressés sur le pont ; la Collégiale où ils ont parcouru l'ex-



position « La vigne dans la vallée mosane, du Moyen Age à nos jours » ; la Maison de Monsieur Sax qui a donné lieu à de nombreux clichés aux côtés du célèbre inventeur dinantais ; la Maison de la Pataphonie où le grand Pataphon les a fait vibrer dans un monde extraordinaire qu'aucun n'oubliera ; le Monument au Général de Gaulle ; le Mémorial 674, commenté par Pascal Saint-Amand et l'exposition «Brassage des populations» au Centre culturel, guidée par Monsieur Axel Tixhon, qui ont particulièrement marqué leur intérêt.

La délégation dinannaise a également été accueillie à l'hôtel de ville par le bourgmestre Richard Fournaux, qui n'a pas manqué de rappeler les liens d'amitié qui unissent les deux villes depuis bientôt 65 ans.

Enfin, au terme d'une balade en bateau, les jeunes gens et leurs professeurs ont quitté la cité mosane, la tête pleine de souvenirs... en espérant, c'est mon vœu le plus cher, qu'ils reviennent bien vite à Dinant!

Christiane Montulet-Colin - Présidente Comité de Jumelage et d'Amitié Dinant-Dinan



Au revoir et merci Ernest!

C'est avec une vive émotion que le Comité de Jumelage et d'Amitié Dinant-Dinan et la Royale Confrérie des Quarteniers de la Flamiche Dinantaise ont appris le décès de leur ami breton, Ernest Piccolin.



Ernest faisait partie intégrante du jumelage. Elément actif et modérateur dans son comité breton, imposant par sa stature, sous un aspect sévère il possédait cette qualité de communication qui le faisait apprécié de tous.

A toutes les retrouvailles dinanno-dinantaises et à de nombreuses disnées des Quarteniers, il était de la partie.

Sportif accompli, il appréciait tout particulièrement le vélo. Très régulièrement, en compagnie de deux fidèles amis, il se baladait sur les bords de la Rance. Fin des années 90, accompagné de son épouse Jacqueline, ils firent la route de Saint-Jacques de Compostelle.

Sa retraite, il la passait à suivre des cours d'informatique et de reliure.

En 2004, lors des retrouvailles dinannaises, dans le splendide cadre de l'Abbaye de Léon, la Royale CQFD installa la commanderie de Dinan-la-bretonne, dont Ernest Piccolin devint le premier ambassadeur ; une mission qu'il assuma avec le sérieux qu'on lui connaissait.

Nous perdons un grand Monsieur!

Christiane Montulet-Colin Présidente du Comité de Jumelage et d'Amitié Dinant-Dinan

> Jean-Claude Warnant Grand Maître la Royale CQFD

HABITER OU INVESTIR DANS UN APPARTEMENT NEUF À CINEY







studios, appartements 1-2 ch. & duplex-penthouse 3 ch.

DÉJÀ UN STUDIO DE ± 40 m² + terrasse

a partir de 99 000€



BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE: Rue Charles Capelle Mardi de 10 h à 12 h 30. Jeudi de 14 h à 17 h 30. Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

INFOS: **081 32 50 20** - www.thomas-piron.eu

JOURNÉE DÉCOUVERTE dimanche 25 juin de 14 h à 17 h.

IMAGES NON-CONTRACTUELLES



ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

Votre première assurance: notre professionnalisme!

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be



Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU Protection solaire | Porte de garage | Store intérieur | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons. Isolation toiture et mur.

Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be Show-room ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h ou sur rendez-vous.

ANNONCES

Du 16 au 22 septembre, c'est la semaine de la Mobilité!

Dans ce cadre, l'Espace Insertion de Dinant et ses partenaires organisent le 19 septembre de 9h30 à 15h à Dinant, la 3ème édition de la « Journée Mobilité ».

Cette journée a pour objectif de sensibiliser et de promouvoir les diverses façons d'être mobile auprès du grand public et plus précisément auprès des demandeurs d'emploi! La mobilité douce concerne tout le monde.

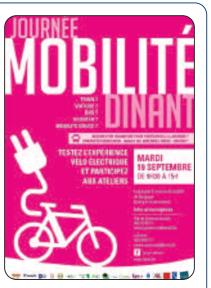
Divers ateliers sont proposés:

- Internet pour vos déplacements : trucs et astuces pour faciliter vos déplacements. Comment calculer le prix d'un trajet en transport en commun ?
- La mobilité avec ou sans voiture ? Quelles sont les conditions et les possibilités de passation du permis de conduire ? Avec quelles aides ? Quels sont les moyens de transport ?
- Atelier Vélo : Parcours en vélo et vélo électrique en ville. Votre vélo a besoin d'un réglage ? Venez le faire régler.
- Mobilité & Handicap : parcours en joëlette et voiturette. Parcours en ville en situation de handicap.
- Jeu Optimove : Découvrez la mobilité autrement et optimisez vos déplacement en jouant.

Visitez nos stands Altéo, ASPH réseau Solidaris, Mobilisud, etc.

Besoin d'un transport pour participer à la journée ? Il est possible d'en mettre un gratuitement à votre disposition ! Pour cela, prenez contact avec Mobilisud par téléphone au 0800/37.309.

Infos et inscriptions à la « Journée Mobilité » : 081/48 67 77 – valérie.vanessche@forem.be ou 082/40 58 51 – service.prevention@dinant.be



27.000 euros récoltés au profit du Télévie!

Lors de la grande soirée du Télévie, c'est avec fierté que le comité « Télévie Dinant » a apporté un chèque de 27.000 euros pour la recherche contre le cancer. Ce bénéfice est le fruit des diverses activités organisées par le comité : marche, souper, soirée, etc.

C'est d'ailleurs au profit du Télévie que le bourgmestre Richard Fournaux a participé à l'émission « 71 » spéciale bourgmestre diffusée sur RTL TVI. Face à ses concitoyens, il a pu récolter 660 euros au profit de l'association. La Ville de Dinant a également contribué puisqu'elle a financé la fabrication d'un moule à couques « Télévie Dinant ». C'est une manière pérenne de contribuer au financement de la recherche contre le cancer : pour chaque couque « Télévie Dinant » vendue au prix de 5 euros, 1,80 euro sera reversé au Télévie. Les couques sont en vente à la Pâtisserie Jacobs (Rue Grande 147 – 5500 Dinant) et auprès de l'Association Télévie Dinant (0477/50.81.13).



Plaines communales de Dinant

Pour cet été 2017, la Ville de Dinant, en partenariat avec les asbl Jeunesse et Santé et Oxyjeunes, est heureuse de vous proposer 5 semaines de plaines, destinées aux enfants de 3 à 12 ans:

- du 03 au 14 juillet 2 semaines organisées par Jeunesse et Santé (Anseremme)
- du 31 juillet au 18 août 3 semaines organisées par Oxyjeunes (centre-ville)

Activités de 09 à 16h00. Accueil possible dès 08h00 et jusque 17h00.

Plaines communales de juillet

Ecole communale d'Anseremme - Rue A. Defoin, 207 (Anseremme)

Tarif: Non-membres des Mutualités Chrétiennes: 40€ / semaine.

Membres des Mutualités Chrétiennes: 20 € / semaine (intervention Mutuelle directement déduite).

Inscriptions: https://dinant.jeunesseetsante.be/plaine

Infos: 082 21 36 66 ou js.dinant@mc.be

Plaines communales d'août

Institut Notre-Dame — Rue En-Rhée, 39-41 (centre-ville)

Tarif: 40 € / semaine. 45€ pour les enfants hors entité.

Réduction de 5 €à partir du 2ème enfant inscrit.)

Inscriptions

http://www.oxyjeunes.be/agenda/stage-vacances-ete-2017-dinant/

Infos: 071 38 84 00 ou info@oxyjeunes.be

Pour les parents qui éprouveraient des difficultés de mobilité, le bus de la Commune sera mis à votre disposition, de manière gracieuse, pour autant que vous en fassiez la demande lors de l'inscription. L'horaire précis de la navette vous sera transmis à la clôture des inscriptions. Infos: 082 40 48 53 ou service jeunesse@dinant.be

Brocante à Anseremme

Dixième édition du vide garages et brocantes Rue du Prieuré et Quai Van Geert à Anseremme le dimanche 30 juillet, de 8h à 18h. Emplacement : 2 euros le mètre – Minimum 5 mètres avec une voiture – Buvette – Barbecue – Toilettes gratuites. Renseignements et réservations : 0486/23.21.15 ou 0473/49.42.81 ou 0479/71.05.44.



Une nouvelle école à Dinant!

Une offre complète d'enseignement...

Général de transition

Technique de transition

Implantation Adolphe Sax Implantation Herbuchenne Technique de qualification

Professionnel

Formation en alternance (CEFA)

Internat pour jeunes filles

Athénée Royal DINANT - HERBUCHENNE

Internat pour garçons

Implantation Leffe

Maternelle Primaire Implantation Palais

Nouveau dès septembre 5° TQ OPTIQUE

Option rare et ouverte sur l'emploi



Implantation Adolphe Sax

Rue St-Pierre, 90 5500 Dinant

Responsable : J-M BELLE

Externat: 082/22.24.43 Internat: 082/21.31.61

www.atheneedinant.be

Ecole fondamentale Leffe

Place Cardinal Mercier 5500 Dinant 082/21.31.65

Ecole fondamentale Palais

Place du Palais de Justice 5500 Dinant 082/61.24.62

Responsable: M. KIEBOOMS

www.atheneedinant.be

Implantation Herbuchenne

Chemin d'Herbuchenne, 1 5500 Dinant

Responsable : C. GORIS

Externat: 082/22.25.65 Internat: 082/22.25.77 CEFA: 082/71.04.48

www.itcfdinant.be

PIGNEUR TUMERELLE MAHY

ASSURANCES PRÊTS - PLACEMENTS

COURTIERS D'ASSURANCES INDÉPENDANTS





















RUE SAINT-JACQUES, 300 5500 DINANT TÉL. 082-21 30 31 - FAX 082-21 30 33 INFO@PIGNEUR-TUMERELLE.BE WWW.PIGNEUR-TUMERELLE.BE

FSMA 105047A

SIMACT

VENTE - LOCATION GESTION PRIVATIVE SYNDIC D'IMMEUBLES

> Rue Saint-Jacques, 300 **5500 DINANT** Tél.: 082/77.00.07

www.immo-imact.be



Rue de Dinant, 379 - 5570 Feschaux (Beauraing) 082 74 47 77 - 082 74 49 07 - info@modelec.be



www.**modelec**.be